



J'étudie à la maison

Les modalités de l'enseignement à distance

E-learning, FOAD, MOOC, autant de nouveaux vocables venus d'ailleurs, d'outre-Atlantique ou bien de la planète internet... Face à l'inconnu, pas d'inquiétude : petit décryptage des façons alternatives d'apprendre, de se former voire même de se diplômer, sans bouger de chez soi.

Des inscriptions toute l'année. Destiné à un large public désireux acquérir des savoirs les plus divers tout au long de sa vie, l'enseignement à distance est une forme d'enseignement qui ne comporte pas la présence physique d'un professeur et ne s'effectue pas dans le cadre d'un établissement scolaire. La formation ouverte et à distance (FOAD) est une formation utilisant les nouvelles technologies du multimédia et de l'internet (visioconférences, espace collaboratif, messagerie électronique, forum). La FOAD est presque synonyme du « e-learning » anglo-saxon, qui regroupe quant à lui toutes modalités d'apprentissage en ligne. Mais l'enseignement à distance peut également être réalisé sous des formes plus classiques, avec des supports papiers par exemple.

Pour qui ? Pour l'élève qui ne fréquente pas un établissement scolaire (élève handicapé, étudiant étranger...), la

personne incarcérée, le salarié adulte désireux reprendre des études, mais bien plus généralement toute personne qui souhaite se former... Attention, suivre des cours auprès d'un organisme de formation à distance ne vaut pas forcément inscription automatique aux concours, examens et diplômes que vous préparez. Pour tous les diplômes délivrés par l'éducation nationale, du brevet des collèges jusqu'au brevet de technicien supérieur (BTS), en passant par les bacs généraux et technologiques ainsi que professionnels, consulter la rubrique « Examens » sur le site de l'académie de Clermont-Ferrand **ac-clermont.fr**. Parmi des tarifs et des offres de qualités diverses et très variables, quelques organismes de formations à distance partenaires :

Le CNED. Le Centre National d'Enseignement à Distance est un établissement public sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. Il a pour mission de fournir un enseignement à distance aux scolaires (du CP à la terminale) et aux adultes (formations supérieures, examens, concours) et des parcours adaptés pour les élèves dont l'état de santé ne permet pas une intégration en milieu ordinaire, dont le handicap physique ou mental, les maintient hors des structures d'accueil ou s'ils sont en attente de

place dans un établissement spécialisé. Il propose une formation en 2 ans destinée à favoriser l'insertion sociale de jeunes adultes handicapés ou en difficulté. Les inscriptions se font en ligne : **www.cned.fr** renseignements au 05 49 49 94 94. Les cours se présentent sous forme de documents pédagogiques, de DVD ou de cédéroms. Un accompagnement individualisé (prestation en présence) est proposé par cet organisme. Vous pouvez bénéficier d'une bourse, selon conditions, au niveau collège ou lycée. L'enseignement agricole à distance est sur **www.eduter-cnpr.fr**, renseignements au 04.73.83.36.00.

Les universités. Plus de 30 universités dont l'Université des Antilles et de la Guyane offrent près de 400 formations à distance et plus de 450 modules autonomes dans la plupart des domaines disciplinaires. Elles sont regroupées au sein du réseau FIED (Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance).

Le CNAM. Le Centre National des Arts et des Métiers propose 528 Unités d'Enseignement.

Les cours sont accessibles via la plateforme **PLEI@d**. L'étudiant a le choix entre deux modalités d'apprentissage : un apprentissage via internet uniquement dit « FOAD nationale », ou bien un apprentissage hybride ou mixte (alternance de périodes en autonomie devant l'écran et de regroupements) dit « FOAD régionale ».

Les MOOCs ou Massive Open Online Course sont des cours en ligne ouverts à tous. Bien plus qu'un simple tutoriel vidéo, les « étudiants » peuvent communiquer entre eux et avoir un tuteur. Pour exemples : FUN, la plateforme de l'enseignement supérieur **www.fun-mooc.fr** ; Open Classrooms délivrant depuis 2015 des diplômes et certifications en partenariat avec le gouvernement et Pôle Emploi, qui propose lui-même sur son espace Emploi Store des « MOOCs pour l'emploi ».

Vous pouvez trouver des informations et être accompagné dans vos démarches par un psychologue de l'éducation nationale en centre d'information et d'orientation (CIO).

EN SAVOIR PLUS

En CIO, adresses sur ac-clermont.fr rubrique orientation
www.orientation.auvergnernhonealpes.fr
www.monorientationenligne.fr
 le site de l'ONISEP onisep.fr